

Communiqué de presse, 21 mars 2023

Six communes s'unissent pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments

Des projets de rénovations énergétiques pour 172 allées d'immeubles. C'est le premier bilan, très encourageant, de Commune-Rénove. Cette démarche inédite vise à stimuler les rénovations en apportant un soutien technique et administratif aux propriétaires immobiliers. En 2022, trois communes (Lancy, Carouge et le Grand-Saconnex) se sont réunies autour de Commune-Rénove, en collaboration avec l'Etat de Genève et SIG. Les résultats de cette première édition ont été présentés mardi 21 mars, au Muséum d'histoire naturelle, devant une centaine de professionnels de l'immobilier. Et désormais, le projet s'étend. Meyrin, Vernier et Versoix rejoignent Commune-Rénove, portant à six le nombre de communes qui soutiennent activement la rénovation des bâtiments, élément-clé de la transition énergétique.

Le bâti est au cœur de la transition énergétique. Le parc immobilier représente la moitié de la consommation énergétique du canton, et près d'un tiers des émissions de gaz à effets de serre. Le Plan directeur cantonal de l'énergie a pour objectif de réduire les émissions de CO2 de 60% d'ici à 2030 (par rapport à 1990). La rénovation des bâtiments est donc indispensable. Mais elle est pour l'heure trop lente puisque le taux annuel de rénovation est d'environ 1%. Le Canton veut passer à 2,5% en 2030. Pour cela, il s'est doté en 2022 d'un nouveau règlement beaucoup plus exigeant en matière de consommation des bâtiments.

Le chemin étant tracé, Commune-Rénove veut aider les propriétaires immobiliers à s'y engager, en leur apportant un soutien technique et administratif. L'initiative a réuni en 2022 les trois communes de Lancy, Carouge et Grand-Saconnex, soutenues par l'Etat de Genève et les Services industriels de Genève (SIG). Elles sont aujourd'hui rejointes par Meyrin, Vernier et Versoix. Les six villes représentent ainsi 28% de la population du canton. Elles accueillent une grande partie du parc immobilier directement concerné par les rénovations, à savoir des immeubles locatifs construits entre 1945 et 1990.

L'édition de 2022 a rencontré un vif succès. Elle a permis d'initier 62 projets de rénovation qui couvrent 172 allées d'immeuble. Cela représente une surface de 217 000 m², soit l'équivalent de plus de 2000 logements. Les deux tiers de ces immeubles se trouvent dans les trois communes de Lancy (25 projets), Carouge (45) et Grand-Saconnex (37). Le solde se situe sur d'autres communes.

Ces rénovations devraient permettre de réduire la consommation énergétique de ces bâtiments d'en moyenne 60% pour les rénovations globales. Les mesures prises sont variées et dépendent du niveau d'intervention. Les projets les plus ambitieux comprennent l'isolation de l'enveloppe du bâtiment, le remplacement des chaudières à gaz ou à mazout par des pompes à chaleur ou un raccordement au réseau de chauffage à distance, l'optimisation des installations techniques et la pose de panneaux photovoltaïques. En 2023, des projets pour près de 200 allées d'immeubles pourraient être initiés.

Pour soutenir les propriétaires immobiliers et les régies, Commune-Rénove organise des ateliers qui leur permettent de bénéficier de l'expertise d'ingénieurs expérimentés, à même de les orienter et de les conseiller sur leurs objectifs, le cadrage des études préliminaires ou encore le choix des variantes

de rénovation. Ces ateliers permettent également de consulter les services préavisés de l'Etat et des communes, des experts de l'Hepia (Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture) ou de SIG. En cas d'intérêt, propriétaires et régies peuvent ensuite bénéficier d'un suivi de leur projet. Il peut prendre la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les aspects techniques ou d'une assistance à maîtrise d'usage pour accompagner les locataires dans le processus. Les prestations fournies par Commune-Rénove sont financées par les communes et SIG.

L'accompagnement Commune-Rénove offre ainsi aux propriétaires immobiliers et aux régies l'opportunité d'anticiper l'évolution réglementaire et de bénéficier de l'expertise de nombreux intervenants du domaine du bâtiment.

« De la prise de conscience à l'action »

« Cette démarche profite de l'expertise de SIG qui a une longue et riche expérience de conseil et d'accompagnement des propriétaires immobiliers, mais aussi des entreprises et des particuliers à travers son programme d'économies d'énergie éco21, relève Christian Brunier, directeur général de SIG. En étant partenaire de Commune-Rénove, SIG joue pleinement son rôle. Et nous nous réjouissons de collaborer main dans la main avec les communes qui sont pour nous des partenaires privilégiés. »

« Les trois communes de Meyrin, Vernier et Versoix viennent grossir les rangs des collectivités publiques qui s'engagent, relève Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du Département du territoire. C'est un signal fort et encourageant qui confirme qu'en matière de transition énergétique, nous sommes passés de la prise de conscience à l'action en très peu de temps. Nous avons aujourd'hui le cadre et les outils pour réussir cette transition énergétique, qui sera certainement le chantier le plus marquant de la prochaine décennie. »

Contacts Commune-Rénove:

Equipe de projet : Pierre Olivier, Cristina Mele et Wladyslaw Senn (commune.renove@sig-ge.ch)

Lancy : Claudia Bogenmann, responsable de l'Unité développement durable (c.bogenmann@lancy.ch)

Carouge : Julia Richet, cheffe du secteur énergie et durabilité (j.richet@carouge.ch)

Grand-Saconnex : Robertine Sanvura, déléguée à l'énergie (r.sanvura@grand-saconnex.ch)

Meyrin : Dario Poroli, chef de projet énergie (dario.poroli@meyrin.ch)

Versoix : Damien Regenass, délégué au développement durable (d.renegass@versoix.ch)

Vernier : Laetitia Maradan, cheffe de projet énergie et développement durable (l.maradan@vernier.ch)

CONTACT MÉDIAS

Christian Bernet, Relations publiques SIG, Porte-parole
christian.bernet@sig-ge.ch

M 079 907 38 64